

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : L(+)-Lactic Acid 90%

Nom de la substance : acide L(+)-lactique

Nom du produit : L(+)-Acide lactique solution aqueuse 90%

Formule moléculaire : C3-H6-O3

Identité chimique : S(+)-2-Hydroxypropanoic acid

No.-CAS : 79-33-4

No.-CE : 201-196-2

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119474164-39-0004

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : 5M4V-DJ5D-100S-CR3H

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Additif alimentaire, Additif pour l'alimentation animale, Soins personnels, Produit de nettoyage, Produit biocide, Utilisation industrielle, Matière première pharmaceutique

Restrictions d'emploi recommandées : Aucun(e) à notre connaissance.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Jungbunzlauer S.A.
Z.I. Portuaire
BP 32
67390 Marckolsheim
France
www.jungbunzlauer.com

Téléphone : +33 388 582-929

Téléfax : +33 388 582-941

Personne responsable/émettrice : msds@jungbunzlauer.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

National Chemical Emergency Centre (NCEC)
+44 1865 407 333

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

ORFILA (INRS)
0 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée, Catégorie 1 H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P260 Ne pas respirer les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

acide L(+)-lactique

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Liquide

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acide L(+)-lactique	79-33-4 201-196-2 607-743-00-5 01-2119474164-39-0004 Liste de l'article 95 du règlement relatif aux produits biocides	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 EUH071	>= 90 - <= 100

Composants non dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Concentration (% w/w)
H2O	7732-18-5 231-791-2 exempté selon REACH annexe IV	>= 0 - <= 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|---|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance. |
| Protection pour les secouristes | : Porter un équipement de protection individuel. |
| En cas d'inhalation | : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
Ne pas pratiquer de respiration artificielle par bouche-à-bouche ou par bouche-à-nez. Utiliser un équipement/des appareils appropriés.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.

Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Irritation sévère des yeux Erythème Problèmes de peau
Risques	: Provoque de graves lésions des yeux. Corrosif pour les voies respiratoires. Provoque de graves brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Brouillard d'eau Poudre sèche Dioxyde de carbone (CO ₂) Mousse
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Éviter les températures au-dessus de 200°C.

Ventilation locale/totale : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux acides. Conserver dans le conteneur d'origine.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Éviter une exposition directe au soleil.

Précautions pour le stockage en commun : Incompatible avec des bases.

Température de stockage recommandée : > 5 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: Conteneur en plastique de HDPE, Acier inoxydable 316L

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : aucun(e)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
acide L(+)-lactique	Eau	1,3 mg/l

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Protection des yeux | : | S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
Lunettes de sécurité avec protections latérales

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre. |
| Protection des mains | : | |
| Remarques | : | Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. |
| Protection de la peau et du corps | : | vêtement de protection résistant aux acides
Vêtements de protection à manches longues
Chaussure protégeant contre les produits chimiques

Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. |
| Protection respiratoire | : | En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143)

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. |
| Mesures de protection | : | Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
Se laver la peau soigneusement après manipulation. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | | |
|---------------|---|----------------------------|
| Etat physique | : | Solution aqueuse, visqueux |
| Couleur | : | incolore, jaune clair |
| Odeur | : | caractéristique |

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

Seuil olfactif	: Non pertinent
Point de fusion/point de congélation	: < -80 °C (env. 1.013,25 hPa)
Point/intervalle d'ébullition	: 110 - 130 °C
Inflammabilité	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: 400 °C
Température de décomposition	: Donnée non disponible
pH	: < 2 (25 °C)
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 18,4 mPa.s (25 °C)
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: -0,54 (20 °C)
Pression de vapeur	: env. 0,038 Pa (20 °C)
Densité	: 1,0 - 1,3 g/cm ³
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs	: Non applicable
Propriétés comburantes	: Non applicable
Inflammabilité (liquides)	: Non applicable

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

Taux de corrosion du métal	:	N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Tension superficielle	:	70,7 mN/m, 1 g/l, 20 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
-----------------------	---	--

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Température > 200 °C
---------------------	---	----------------------

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	:	Bases Oxydants
-------------------	---	-------------------

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.
Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

acide L(+)-lactique:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 oral (Rat, femelle): 3.543 mg/kg Substance d'essai: Acide lactique Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
-------------------------------	---	--

	:	DL50 oral (Rat, mâle): 4.936 mg/kg Substance d'essai: Acide lactique Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de
--	---	--

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): 7,94 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Substance d'essai: Acide lactique
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation, Corrosif pour les voies respiratoires.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 2.000 mg/kg
Substance d'essai: Acide lactique
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Produit:

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Composants:

acide L(+)-lactique:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 4 h
Evaluation : Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition
Résultat : Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition
Substance d'essai : Acide lactique

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

acide L(+)-lactique:

Espèce : Poulet
Résultat : Irritation sévère
Substance d'essai : Acide lactique

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Composants:

acide L(+)-lactique:

Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

acide L(+)-lactique:

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

acide L(+)-lactique:

Espèce : Rat, mâle et femelle
Résultat : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.
Substance d'essai : Lactate de calcium

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

acide L(+)-lactique:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Corrosif pour les voies respiratoires.

Composants:

acide L(+)-lactique:

Evaluation : Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

acide L(+)-lactique:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Toxicité à dose répétée

Composants:

acide L(+)-lactique:

Espèce : Rat
LOAEL : 886 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 13 wk
Nombre d'expositions : 5 d/wk
Dose : 886 mg/kg bw
Substance d'essai : Acide lactique
Evaluation : irritation légère

Espèce : Rat, femelle
NOAEL : 50.000 mg/l
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 13 wk
Nombre d'expositions : 1/d
Dose : 5%
Substance d'essai : Lactate de calcium
Evaluation : Aucune réaction secondaire.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

acide L(+)-lactique:

Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Composants:

acide L(+)-lactique:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

acide L(+)-lactique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 130 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Acide lactique
Non classé

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 130 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Acide lactique
N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): > 2.800 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Acide lactique
N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1.900 mg/l
Durée d'exposition: 70 h
Substance d'essai: Acide lactique
N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Inhibition de la respiration
Substance d'essai: Acide lactique
N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : LOEC: env. 2,18 mg/l
Durée d'exposition: 90 jr
Espèce: Poisson (Oreochromus mossambica)
Substance d'essai: Acide lactique

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

L'évaluation de l'exposition de l'environnement pour ce scénario n'est pas pertinente.

Toxicité pour les organismes terrestres : CL50: > 2.250 mg/kg
Durée d'exposition: 14 jr
Espèce: *Colinus virginianus* (Colin de Virginie)
Substance d'essai: Acide lactique

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

acide L(+)-lactique:

Biodégradabilité : Type de Test: Essai de fiole fermée
Inoculum: boue activée
Biodégradation: 80 %
Lié à: Demande Biochimique en Oxygène
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301
Substance d'essai: L(+)-Acide lactique
Facilement biodégradable.

Type de Test: Biodégradabilité facile
Méthode: QSAR
Substance d'essai: Acide lactique
Facilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau : Non applicable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

acide L(+)-lactique:

Bioaccumulation : Ce produit est miscible à l'eau et facilement biodégradable dans l'eau et dans le sol. On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,54 (20 °C)

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

acide L(+)-lactique:

Mobilité : Méthode: Calcul, Mackay niveau III modèle de fugacité
Après libération, se disperse dans les eaux souterraines.

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: < 20,9, log Koc: < 1,32
Méthode: OCDE ligne directrice 121
Acide lactique

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

Stabilité dans le sol : Facilement biodégradable.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composants:

acide L(+)-lactique:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Composants:

acide L(+)-lactique:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Composants non dangereux:

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

Composants:

acide L(+)-lactique:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: En accord avec les réglementations locales et nationales. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR	: UN 3265
RID	: UN 3265
IMDG	: UN 3265
IATA	: UN 3265

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	: LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide lactique)
RID	: LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide lactique)
IMDG	: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (lactic acid)
IATA	: Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (lactic acid)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR	: 8
RID	: 8
IMDG	: 8
IATA	: 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: C3

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : C3
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
EmS Code : F-A, S-B

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 856
Instruction d'emballage (LQ) : Y841
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Class 8 - Corrosive substances

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 852
Instruction d'emballage (LQ) : Y841
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Class 8 - Corrosive substances

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- | | | |
|---|---|---|
| REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) | : | Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 3 |
| REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). | : | Non applicable |
| Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone | : | Non applicable |
| Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) | : | Non applicable |
| Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux | : | Non applicable |
| REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) | : | Non applicable |
| Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. | | Non applicable |
| Maladies Professionnelles (R-461-3, France) | : | Non applicable |
| Surveillance médicale renforcée (R4624-18) | : | Le produit n'a pas de propriétés CMR |
| Composés organiques volatils | : | Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Non applicable |

Autres réglementations:

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
est applicable si l'acide lactique est utilisé pour la fabrication de biocides

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
AIIC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ISHL	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
REACH	: Cette substance a été enregistrée conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH). Numéro de notification: 01-2119474164-39-000

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
EUH071	: Corrosif pour les voies respiratoires.

Texte complet pour autres abréviations

Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Skin Corr.	: Corrosion cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx -

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Skin Corr. 1 H314

Eye Dam. 1 H318

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Annexe scénario d'exposition

Numéro	Titre
ES1	Fabrication.
ES2	Formulation ou reconditionnement
ES3	Formulation ou reconditionnement
ES4	Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC1, PC2, PC9a, PC12, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC36, PC37); Secteurs divers (SU1, SU2a, SU2b, SU4, SU8, SU9).
ES5	Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC1, PC3, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC37, PC38); Secteurs divers (SU8, SU9).
ES6	Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC4, PC21, PC24); Secteurs divers (SU2a, SU2b, SU17, SU19, SU23).
ES7	Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC1, PC9a, PC18, PC20, PC23, PC26, PC32, PC34); Secteurs divers (SU4, SU5, SU6a, SU6b, SU7, SU11, SU12, SU13, SU18).
ES8	Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC9a, PC15, PC20, PC21, PC35, PC37); Secteurs divers (SU8, SU9, SU12).
ES9	Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC2, PC9a, PC15, PC20, PC21, PC35, PC36, PC37); Secteurs divers (SU4, SU8, SU9).
ES10	Utilisation sur sites industriels; Divers (PC0).
ES11	Utilisation sur sites industriels; Divers (PC0); Bâtiment et travaux de construction (SU19).
ES12	Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Produits divers (PC1, PC3, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC12, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC38); Secteurs divers (SU1, SU20).
ES13	Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Produits divers (PC1, PC3, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC12, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC38); Divers (SU0).
ES14	Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Produits divers (PC1, PC3, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC12, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC37, PC38); Secteurs divers (SU0, SU1, SU8, SU9).
ES15	Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Produits divers (PC1, PC4, PC8, PC9b, PC9c, PC15, PC20, PC24, PC31); Secteurs divers (SU4, SU5, SU6a, SU6b, SU7, SU11, SU12, SU13, SU18).
ES16	Utilisation par les consommateurs; Produits divers (PC1, PC4, PC8, PC9b, PC9c, PC15, PC20, PC24, PC31, PC35).
ES17	Utilisation par les consommateurs; Produits divers (PC1, PC4, PC8, PC9b, PC9c, PC15, PC20, PC24, PC31, PC35).

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée:
29.11.2021

ES18	Durée de vie utile - travailleurs ; Articles divers (AC0, AC1, AC7, AC10, AC11, AC13).
ES19	Durée de vie utile - travailleurs ; Articles divers (AC0, AC1, AC7, AC10, AC11, AC13).
ES20	Durée de vie utile - travailleurs ; Articles divers (AC4a, AC4g).
ES21	Durée de vie utile - consommateurs ; Articles divers (AC1, AC2, AC4a, AC4g, AC7, AC10, AC11, AC13).

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES1: Fabrication.

1.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Fabrication
Titre succinct structuré	: Fabrication.

Environnement		
CS1	Fabrication de la substance	ERC1
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15, PROC28

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Fabrication de la substance (ERC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1) / Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

**compris pesage) (PROC9) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) /
Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)**

Caractéristiques du produit (de l'article)
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Forme physique du produit : Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)
Durée : Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.
Utiliser une protection des yeux adaptée.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

1.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Fabrication de la substance (ERC1)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

1.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes (PROC1) / Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Œil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

1.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Non pertinent

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES2: Formulation ou reconditionnement

2.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Formulation dans un mélange
Titre succinct structuré	: Formulation ou reconditionnement

Environnement		
CS1	Formulation dans un mélange	ERC2
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC26, PROC28

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation dans un mélange (ERC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes (PROC1) / Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.	
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

2.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

2.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation dans un mélange (ERC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

2.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1) / Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Oeil			Approche qualitative utilisée	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

			pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

2.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utilisation.
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont maîtrisés.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES3: Formulation ou reconditionnement

3.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Formulation dans une matrice solide
Titre succinct structuré	: Formulation ou reconditionnement

Environnement		
CS1	Formulation dans une matrice solide	ERC3
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC26, PROC28

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation dans une matrice solide (ERC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes (PROC1) / Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.	
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

3.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

3.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation dans une matrice solide (ERC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

3.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1) / Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Oeil			Approche qualitative utilisée	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

			pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

3.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utilisation.
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont maîtrisés.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: 24.02.2022 Numéro de la FDS: 100000000515 Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES4: Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC1, PC2, PC9a, PC12, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC36, PC37); Secteurs divers (SU1, SU2a, SU2b, SU4, SU8, SU9).

4.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)
Titre succinct structuré	: Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC1, PC2, PC9a, PC12, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC36, PC37); Secteurs divers (SU1, SU2a, SU2b, SU4, SU8, SU9).

Environnement		
CS1	Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)	ERC4
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC17, PROC18, PROC19, PROC20, PROC21, PROC24, PROC26, PROC28

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

4.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

4.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Utilisation de carburants (PROC16) / Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20) / Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines.	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.
Utiliser une protection des yeux adaptée.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur
Température : Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

4.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

4.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

4.3.2. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Utilisation de carburants (PROC16) / Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20) / Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Œil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

4.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utilisation.
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont ma

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES5: Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC1, PC3, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC37, PC38); Secteurs divers (SU8, SU9).

5.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Titre succinct structuré	: Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC1, PC3, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC37, PC38); Secteurs divers (SU8, SU9).

Environnement		
CS1	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)	ERC6b
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC17, PROC18, PROC19, PROC20, PROC21, PROC24, PROC26, PROC28

5.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

5.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) (ERC6b)

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

5.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Utilisation de carburants (PROC16) / Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20) / Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.
Utiliser une protection des yeux adaptée.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur
Température : Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

5.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

5.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) (ERC6b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

5.3.2. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Utilisation de carburants (PROC16) / Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20) / Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Œil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

5.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utilisation.
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont maîtrisés.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: 24.02.2022 Numéro de la FDS: 100000000515 Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES6: Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC4, PC21, PC24); Secteurs divers (SU2a, SU2b, SU17, SU19, SU23).

6.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel
Titre succinct structuré	: Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC4, PC21, PC24); Secteurs divers (SU2a, SU2b, SU17, SU19, SU23).

Environnement		
CS1	Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel	ERC7
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC17, PROC18, PROC19, PROC20, PROC24, PROC26, PROC28

6.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

6.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel (ERC7)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

6.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Utilisation de carburants (PROC16) / Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.
Utiliser une protection des yeux adaptée.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur
Température : Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

6.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

6.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel (ERC7)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

6.3.2. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Utilisation de carburants (PROC16) / Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Œil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

6.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer
si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition
correspondent à son utilisation
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer
que les risques sont ma

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES7: Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC1, PC9a, PC18, PC20, PC23, PC26, PC32, PC34); Secteurs divers (SU4, SU5, SU6a, SU6b, SU7, SU11, SU12, SU13, SU18).

7.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article
Titre succinct structuré	: Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC1, PC9a, PC18, PC20, PC23, PC26, PC32, PC34); Secteurs divers (SU4, SU5, SU6a, SU6b, SU7, SU11, SU12, SU13, SU18).

Environnement		
CS1	Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article	ERC5
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13, PROC28

7.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

7.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (ERC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

7.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

décrites pour les mains.
Utiliser une protection des yeux adaptée.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur
Température : Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

7.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

7.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (ERC5)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

7.3.2. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Ceil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

7.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utilisation.
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont maîtrisés.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: 24.02.2022 Numéro de la FDS: 100000000515 Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES8: Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC9a, PC15, PC20, PC21, PC35, PC37); Secteurs divers (SU8, SU9, SU12).

8.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)
Titre succinct structuré	: Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC9a, PC15, PC20, PC21, PC35, PC37); Secteurs divers (SU8, SU9, SU12).

Environnement		
CS1	Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)	ERC6d
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15, PROC21, PROC26, PROC28

8.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

8.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article) (ERC6d)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

8.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.	
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

8.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

8.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article) (ERC6d)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

8.3.2. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Oeil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

			pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

8.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer
si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utili
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont ma

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES9: Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC2, PC9a, PC15, PC20, PC21, PC35, PC36, PC37); Secteurs divers (SU4, SU8, SU9).

9.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Use as intermediate
Titre succinct structuré	: Utilisation sur sites industriels; Produits divers (PC2, PC9a, PC15, PC20, PC21, PC35, PC36, PC37); Secteurs divers (SU4, SU8, SU9).

Environnement		
CS1	Utilisation d'un intermédiaire	ERC6a
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15, PROC21, PROC26, PROC28

9.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

9.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un intermédiaire (ERC6a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

9.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

(PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Utiliser une protection des yeux adaptée.	
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.	
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

9.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

9.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un intermédiaire (ERC6a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

9.3.2. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Œil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée:
29.11.2021

			utilisation sécurisée.	
--	--	--	---------------------------	--

9.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer
si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition
correspondent à son utili
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer
que les risques sont ma

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES10: Utilisation sur sites industriels; Divers (PC0).

10.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)
Titre succinct structuré	: Utilisation sur sites industriels; Divers (PC0).

Environnement		
CS1	Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)	ERC6c
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC28

10.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

10.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article) (ERC6c)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

10.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes (PROC1) / Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.	
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C
-------------	--

10.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

10.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article) (ERC6c)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

10.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes (PROC1) / Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Oeil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

10.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer
si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition
correspondent à son utilisation
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer
que les risques sont maîtrisés

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES11: Utilisation sur sites industriels; Divers (PC0); Bâtiment et travaux de construction (SU19).

11.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Autre : préparation pour le secteur de la construction
Titre succinct structuré	: Utilisation sur sites industriels; Divers (PC0); Bâtiment et travaux de construction (SU19).

Environnement		
CS1	Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article	ERC5
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC28

11.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

11.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (ERC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

11.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.	
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

11.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

11.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (ERC5)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

11.3.2. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Oeil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

11.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer
si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utilisation
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont maîtrisés

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES12: Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Produits divers (PC1, PC3, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC12, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC38); Secteurs divers (SU1, SU20).

12.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Extérieur
Titre succinct structuré	: Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Produits divers (PC1, PC3, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC12, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC38); Secteurs divers (SU1, SU20).

Environnement		
CS1	Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)	ERC8d, ERC8a
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC17, PROC18, PROC19, PROC20, PROC24, PROC26, PROC28

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

12.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

12.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

12.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Pulvérisation non industrielle (PROC11) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Utilisation de carburants (PROC16) / Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.
Utiliser une protection des yeux adaptée.
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur
Température : Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

12.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

12.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

12.3.2. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Pulvérisation non industrielle (PROC11) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Utilisation de carburants (PROC16) / Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Œil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

12.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utilisation.
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont maîtrisés.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES13: Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Produits divers (PC1, PC3, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC12, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC38); Divers (SU0).

13.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Extérieur
Titre succinct structuré	: Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Produits divers (PC1, PC3, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC12, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC38); Divers (SU0).

Environnement		
CS1	Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)	ERC8e, ERC8b
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC17, PROC18, PROC19, PROC20, PROC24, PROC26, PROC28

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

13.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

13.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8e) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

13.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Pulvérisation non industrielle (PROC11) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Utilisation de carburants (PROC16) / Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

13.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

13.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8e) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

13.3.2. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Pulvérisation non industrielle (PROC11) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) /

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Utilisation de carburants (PROC16) / Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Œil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

13.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utilisation.
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont maîtrisés.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES14: Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Produits divers (PC1, PC3, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC12, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC37, PC38); Secteurs divers (SU0, SU1, SU8, SU9).

14.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation dans les fluides fonctionnels
Titre succinct structuré	: Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Produits divers (PC1, PC3, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC12, PC14, PC15, PC20, PC21, PC24, PC25, PC31, PC35, PC37, PC38); Secteurs divers (SU0, SU1, SU8, SU9).

Environnement		
CS1	Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur), Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur)	ERC9b, ERC9a
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC17, PROC18, PROC19, PROC20, PROC21, PROC24, PROC26, PROC28

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

14.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

14.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur) (ERC9b) / Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur) (ERC9a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

14.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Pulvérisation non industrielle (PROC11) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Utilisation de carburants (PROC16) / Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20) / Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.
Utiliser une protection des yeux adaptée.
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur
Température : Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

14.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

14.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur) (ERC9b) / Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur) (ERC9a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

14.3.2. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Opérations de calandrage (PROC6) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Pulvérisation non industrielle (PROC11) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Utilisation de carburants (PROC16) / Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20) / Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Œil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

14.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utilisation.
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont maîtrisés.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES15: Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Produits divers (PC1, PC4, PC8, PC9b, PC9c, PC15, PC20, PC24, PC31); Secteurs divers (SU4, SU5, SU6a, SU6b, SU7, SU11, SU12, SU13, SU18).

15.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur)
Titre succinct structuré	: Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Produits divers (PC1, PC4, PC8, PC9b, PC9c, PC15, PC20, PC24, PC31); Secteurs divers (SU4, SU5, SU6a, SU6b, SU7, SU11, SU12, SU13, SU18).

Environnement		
CS1	Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur)	ERC8f
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC18, PROC19, PROC26, PROC28

15.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

15.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur) (ERC8f)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

15.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Pulvérisation non industrielle (PROC11) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: 24.02.2022 Numéro de la FDS: 100000000515 Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR Date de la première version publiée: 29.11.2021

doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

15.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

15.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur) (ERC8f)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

15.3.2. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Pulvérisation non industrielle (PROC11) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19) / Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante (PROC26) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Oeil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

			qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
--	--	--	--	--

15.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer
si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition
correspondent à son utilisation
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer
que les risques sont ma

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES16: Utilisation par les consommateurs; Produits divers (PC1, PC4, PC8, PC9b, PC9c, PC15, PC20, PC24, PC31, PC35).

16.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation par les consommateurs, (avec durée de vie utile)
Titre succinct structuré	: Utilisation par les consommateurs; Produits divers (PC1, PC4, PC8, PC9b, PC9c, PC15, PC20, PC24, PC31, PC35).

Environnement		
CS1	Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur)	ERC8f
Consommateur		
CS2	Produits divers	PC1, PC4, PC8, PC9b, PC9c, PC15, PC20, PC24, PC31, PC35

16.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

16.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur) (ERC8f)

Caractéristiques du produit (de l'article)
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

16.2.2. Contrôle de l'exposition du consommateur: Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1) / Produits antigel et de dégivrage (PC4) / Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) (PC8) / Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler (PC9b) / Peintures au doigt (PC9c) / Produits de traitement de surfaces non métalliques (PC15) / Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation (PC20) / Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24) / Produits lustrant et mélanges de cires (PC31) / Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) (PC35)

Caractéristiques du produit (de l'article)
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

16.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

16.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur) (ERC8f)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

16.3.2. Exposition des consommateurs : Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1) / Produits antigel et de dégivrage (PC4) / Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) (PC8) / Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler (PC9b) / Peintures au doigt (PC9c) / Produits de traitement de surfaces non métalliques (PC15) / Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation (PC20) / Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24) / Produits lustrant et mélanges de cires (PC31) / Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) (PC35)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Ceil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

16.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Non applicable

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES17: Utilisation par les consommateurs; Produits divers (PC1, PC4, PC8, PC9b, PC9c, PC15, PC20, PC24, PC31, PC35).

17.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation par les consommateurs, (sans durée de vie utile)
Titre succinct structuré	: Utilisation par les consommateurs; Produits divers (PC1, PC4, PC8, PC9b, PC9c, PC15, PC20, PC24, PC31, PC35).

Environnement		
CS1	Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)	ERC8d, ERC8a
Consommateur		
CS2	Produits divers	PC1, PC4, PC8, PC9b, PC9c, PC15, PC20, PC24, PC31, PC35

17.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

17.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

17.2.2. Contrôle de l'exposition du consommateur: Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1) / Produits antigel et de dégivrage (PC4) / Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) (PC8) / Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler (PC9b) / Peintures au doigt (PC9c) / Produits de traitement de surfaces non métalliques (PC15) / Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation (PC20) / Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24) / Produits lustrant et mélanges de cires (PC31) / Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) (PC35)

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

17.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

17.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

17.3.2. Exposition des consommateurs : Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1) / Produits antigel et de dégivrage (PC4) / Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) (PC8) / Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler (PC9b) / Peintures au doigt (PC9c) / Produits de traitement de surfaces non métalliques (PC15) / Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation (PC20) / Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24) / Produits lustrant et mélanges de cires (PC31) / Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) (PC35)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Oeil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021

17.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Non applicable

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES18: Durée de vie utile - travailleurs; Articles divers (AC0, AC1, AC7, AC10, AC11, AC13).

18.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Transformation d'articles sur site industriel à faibles rejets, Transformation d'articles sur site industriel à rejets importants
Titre succinct structuré	: Durée de vie utile - travailleurs; Articles divers (AC0, AC1, AC7, AC10, AC11, AC13).

Environnement		
CS1	Transformation d'articles sur site industriel à rejets importants, Transformation d'articles sur site industriel à faibles rejets	ERC12b, ERC12a
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC21, PROC24, PROC28

18.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

18.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Transformation d'articles sur site industriel à rejets importants (ERC12b) / Transformation d'articles sur site industriel à faibles rejets (ERC12a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

18.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.	
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

18.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

18.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Transformation d'articles sur site industriel à rejets importants (ERC12b) / Transformation d'articles sur site industriel à faibles rejets (ERC12a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

18.3.2. Exposition des travailleurs : Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Œil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

18.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utilisation.
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont ma

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: 24.02.2022 Numéro de la FDS: 100000000515 Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES19: Durée de vie utile - travailleurs; Articles divers (AC0, AC1, AC7, AC10, AC11, AC13).

19.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation d'articles sur site industriel à faibles rejets
Titre succinct structuré	: Durée de vie utile - travailleurs; Articles divers (AC0, AC1, AC7, AC10, AC11, AC13).

Environnement		
CS1	Utilisation d'articles sur site industriel à faibles rejets	ERC12c
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC21, PROC28

19.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

19.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'articles sur site industriel à faibles rejets (ERC12c)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

19.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Suppose que les activités sont effectuées avec un équipement approprié et font l'objet d'un entretien correct par du personnel formé et sous supervision technique. S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier le nettoyage quotidien de l'équipement.	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.	
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

19.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

19.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'articles sur site industriel à faibles rejets (ERC12c)

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

19.3.2. Exposition des travailleurs : Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines (PROC28)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Oeil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

19.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utilisation.
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont maîtrisés.

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES20: **Durée de vie utile - travailleurs**; Articles divers (AC4a, AC4g).

20.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en intérieur), Extérieur, Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en intérieur)
Titre succinct structuré	: Durée de vie utile - travailleurs ; Articles divers (AC4a, AC4g).

Environnement		
CS1	Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en extérieur), Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en extérieur), Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en intérieur), Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en intérieur)	ERC10b, ERC10a, ERC11a, ERC11b
Travailleur		
CS2	processus divers	PROC21, PROC24

20.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

20.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en extérieur) (ERC10b) / Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en extérieur) (ERC10a) / Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en intérieur) (ERC11a) / Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en intérieur) (ERC11b)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

20.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Durée d'exposition <= 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter les températures au-dessus de 200°C. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.	
Systèmes clos Formation du personnel aux bonnes pratiques Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.	
Systèmes ouverts Minimisation du nombre d'employés exposés Isolement du processus d'émission Extraction efficace des contaminants Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Minimisation des phases manuelles Éviter le contact avec des outils et objets contaminés. Nettoyage régulier de la zone de travail Nettoyage régulier de l'équipement	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Si une contamination cutanée est susceptible de se propager à d'autres parties corporelles, ces dernières doivent également être protégées avec des vêtements imperméables d'une manière équivalente à celle décrites pour les mains.	
Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

20.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

20.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en extérieur) (ERC10b) / Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en extérieur) (ERC10a) / Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en intérieur) (ERC11a) / Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en intérieur) (ERC11b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

20.3.2. Exposition des travailleurs : Manipulation et manutention à faible énergie de substances intégrées dans ou à la surface de matériaux et/ou d'articles (PROC21) / Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles (PROC24)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Oeil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

20.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

L'utilisateur situé immédiatement en aval doit évaluer
si les conditions d'utilisation et les mesures de gestion du risque décrites dans le scénario d'exposition correspondent à son utilisation
Si d'autres conditions d'utilisation/mesures de gestion du risque s'appliquent, l'utilisateur doit s'assurer que les risques sont maîtrisés

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: 24.02.2022 Numéro de la FDS: 100000000515 Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR Date de la première version publiée: 29.11.2021

ES21: Durée de vie utile - consommateurs; Articles divers (AC1, AC2, AC4a, AC4g, AC7, AC10, AC11, AC13).

21.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en extérieur), Intérieur
Titre succinct structuré	: Durée de vie utile - consommateurs; Articles divers (AC1, AC2, AC4a, AC4g, AC7, AC10, AC11, AC13).

Environnement		
CS1	Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en extérieur), Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en extérieur), Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en intérieur), Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en intérieur)	ERC10b, ERC10a, ERC11a, ERC11b
Consommateur		
CS2	Articles divers	AC1, AC2, AC4a, AC4g, AC7, AC10, AC11, AC13

21.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

21.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en extérieur) (ERC10b) / Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en extérieur) (ERC10a) / Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en intérieur) (ERC11a) / Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en intérieur) (ERC11b)

Caractéristiques du produit (de l'article)
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

21.2.2. Contrôle de l'exposition du consommateur: Véhicules (AC1) / Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques (AC2) / Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique : Articles à grande surface (AC4a) / Autres articles en pierre, plâtre, ciment, verre ou céramique (AC4g) / Articles métalliques (AC7) / Articles en caoutchouc (AC10) / Articles en bois (AC11) / Articles en plastique (AC13)

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0 Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR 24.02.2022 100000000515 Date de la première version publiée: 29.11.2021

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

21.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

21.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en extérieur) (ERC10b) / Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en extérieur) (ERC10a) / Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en intérieur) (ERC11a) / Large utilisation dispersive d'articles à rejets importants ou intentionnels (en intérieur) (ERC11b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

21.3.2. Exposition des consommateurs : Véhicules (AC1) / Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques (AC2) / Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique : Articles à grande surface (AC4a) / Autres articles en pierre, plâtre, ciment, verre ou céramique (AC4g) / Articles métalliques (AC7) / Articles en caoutchouc (AC10) / Articles en bois (AC11) / Articles en plastique (AC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
Oeil			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
dermale			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
par inhalation			Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	

21.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Non applicable

L(+)-Lactic Acid 90%

Version 2.0	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2021
FR / FR	24.02.2022	100000000515	Date de la première version publiée: 29.11.2021
